

Accordez votre vie à l'appel que vous avez reçu

Lettre de saint Paul Apôtre aux Éphésiens, 4,1.

La dignité du travail en contexte de pénurie de main-d'œuvre

Depuis 1974, l'Assemblée des évêques catholiques du Québec publie le « message du 1^{er} mai » pour la Journée internationale des travailleuses et travailleurs et de saint Joseph-charpentier, leur patron. Nombre de ces messages portent sur l'appauvrissement et la précarisation des travailleurs et, plus particulièrement, des travailleuses; sur la déshumanisation des conditions de travail; sur le sort de celles et ceux qui migrent pour trouver du travail; et sur la nécessaire solidarité avec les personnes sans emploi.

Au début des années 2020, ce ne sont pas les emplois qui manquent, au Québec, mais les personnes disponibles pour occuper les postes vacants, alors que la croissance économique se maintient. Nous faisons l'expérience d'une pénurie de main-d'œuvre qui risque de durer plusieurs années.

L'Évangile de Jésus-Christ et l'enseignement social de l'Église, auxquels nous nous référons avec confiance pour faire face à la pauvreté et à l'injustice, peuvent contribuer à notre compréhension de cette nouvelle pénurie. Cette dernière, en effet, n'entraîne pas d'emblée avec elle la fin de la pauvreté, de l'injustice et des inégalités, mais apporte son lot de souffrances. En nous appelant à placer *l'amour de Dieu et l'amour du prochain* au cœur de notre vie¹, les deux sources que constituent l'Évangile et l'enseignement social de l'Église nous aident à identifier les attitudes à adopter et les gestes à poser face à cette situation.

Les causes de la pénurie

Les causes du resserrement du marché du travail sont complexes. L'Institut du Québec, par exemple, identifie deux facteurs structurels à long terme (le vieillissement de la population et le virage numérique) et trois facteurs conjoncturels liés à la pandémie de la Covid-19 (les programmes de soutien du revenu, la fermeture des frontières et les doutes, incertitudes et changements de plans dus à la crise sanitaire)². D'autres analystes ajoutent que les conditions de travail difficiles et les salaires peu élevés, dans plusieurs secteurs, sont des facteurs explicatifs importants³.

1. *Évangile de Jésus-Christ selon saint Marc*, 12,29-31.

2. Institut du Québec, [Rareté de main-d'œuvre au Québec. Plan d'action pour transformer les déséquilibres en opportunité](#), 25 nov. 2021, p. 13.

3. Catherine Couturier, « [La pénurie de main-d'œuvre, plus qu'une question de salaire](#) », *Le Devoir*, 16 oct. 2021.

À l'automne 2021, le gouvernement du Québec a annoncé plusieurs mesures visant à contrer, à moyen et à long termes, la présente pénurie de main-d'œuvre⁴. En tant que chrétiennes et chrétiens, nous saluons cet effort, tout en rappelant des préoccupations qu'il faut garder à l'esprit dans l'élaboration des politiques socioéconomiques.

La vision chrétienne du travail

Ces préoccupations se fondent sur la *dignité* du travail humain⁵. Nous concevons le travail non pas comme une simple marchandise ou un élément impersonnel de l'organisation productive, mais comme un droit et un devoir comportant une dimension sociale. Le travail humain a pour but la croissance de la personne humaine et il constitue une expression essentielle de toute personne créée à l'image et à la ressemblance de Dieu, auteur de l'univers créé. En ce sens, la réponse à la pénurie de main-d'œuvre doit proposer d'*humaniser* le travail. Pour ce faire, il est essentiel de bien réfléchir à ce qui compte vraiment pour favoriser le bien de la personne humaine.

Parmi les facteurs structurels de la pénurie de main-d'œuvre, le vieillissement accéléré de la population québécoise nous préoccupe au plus haut point. Ce phénomène met en question le sort que nous réservons, en tant que société, aux différentes générations qui cohabitent sur le marché du travail, ainsi qu'en amont, en aval et en marge du passage sur ce marché. Les trop nombreux décès survenus dans les CHSLD au printemps 2020, avec le défi du maintien du personnel en nombre adéquat pour assurer la qualité des soins requis, ainsi que les demandes légitimes du personnel des CPE, lors des grèves de l'automne 2021, montrent bien que l'humanisation des conditions de travail représente un enjeu majeur. Une société comme la nôtre doit s'assurer, par ses institutions publiques et privées, de respecter la dignité de chaque personne, et plus particulièrement, des plus vulnérables.

Des inégalités qui persistent

Il est significatif de constater que les professions dispensant des services essentiels au grand public, et qui sont les plus affectées par la pénurie de main-d'œuvre et par la pandémie, emploient principalement des femmes⁶.

Les travailleuses de la santé, de l'éducation à la petite enfance, de l'enseignement primaire et secondaire, du travail social et de l'action communautaire sont souvent dépeintes comme des femmes répondant à une « vocation » à œuvrer dans des professions animées par l'éthique du soin. Ce terme rend bien compte de l'appel à se mettre au service des personnes vulnérables, auquel plusieurs répondent avec conviction et dévouement, poursuivant à leur manière l'engagement de laïques consacrées et de religieuses qui ont jeté les bases de ces professions au Québec.

Bien qu'il nous paraisse essentiel de donner un sens et une signification ultime à notre travail, il convient d'être attentif aux angles morts d'une telle valorisation du don de soi, qui rime souvent avec des salaires plus bas et des conditions de travail moins avantageuses que celles offertes dans d'autres secteurs, mettant ainsi en péril le droit au travail et le sens de la justice.

Un enjeu global et local

La conjonction entre la dénatalité et le vieillissement de la population rend plus que jamais nécessaire le recours à une main d'œuvre immigrante dans de nombreux secteurs d'activité. Qu'il s'agisse d'immigrantes et d'immigrants économiques, de personnes réfugiées ou demandant l'asile, ou encore de travailleuses et travailleurs migrants temporaires, nous constatons qu'elles et ils ne sont pas toujours accueillis avec respect et traités dignement. Avec le pape François, nous devons donc rappeler quatre devoirs à leur égard : « accueillir, protéger, promouvoir et intégrer »⁷. Il faut développer une véritable empathie, une compassion profonde pour celles et ceux qui ont pris la décision difficile de quitter leur pays, notamment en temps de guerre.

Pour bien accueillir, protéger, promouvoir et intégrer, il faut se garder de trop politiser, au sens partisan du terme, les enjeux comme les seuils d'immigration et les mesures d'aide à l'intégration. Il faut nous prémunir contre le danger de polariser la société aux dépens des personnes vulnérables. Les débats sur les politiques à instaurer sont légitimes, inévitables et bénéfiques, en démocratie. Ils peuvent servir à cheminer vers une

4. Gouvernement du Québec, *Opération main-d'œuvre. Mesures ciblées pour des secteurs prioritaires*, 30 nov. 2021.

5. Conseil pontifical « Justice et Paix », *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 26 nov. 2006, chapitre 6, section III (n^{os} 270-286).

6. Association pour la santé publique du Québec et Observatoire québécois des inégalités, *Inégalités de genre. Impact de la pandémie de Covid-19 sur la santé et la qualité de vie des femmes au Québec*, nov. 2020, pp. 15-16.

7. François, *Fratelli Tutti*, lettre encyclique sur la fraternité et l'amitié sociale, 3 oct. 2020, n^o 129.

meilleure compréhension du bien commun. Cependant, lorsque des individus et des groupes encouragent et durcissent des clivages sur des questions à forte teneur émotive, comme celle de l’immigration, la cohésion sociale risque de se fissurer et le respect de la dignité des personnes s’en trouve menacé.

Pistes d’analyse et d’action solidaires

Une telle situation de polarisation sociale rend plus ardu le travail fondamental qu’accomplissent les groupes communautaires qui veillent à ce que les conditions de travail des personnes migrantes, notamment, soient véritablement dignes⁸. Elle rend aussi plus ardu le travail des associations, dont les syndicats, qui luttent pour une plus grande justice sociale pour toutes et tous. En coalition avec tous ces groupes, il nous faut réfuter le discours individualiste qui veut que l’appauvrissement, la précarisation et le recours aux mesures d’aide sociale soient les effets d’un manque de volonté ou de courage personnel. On doit plutôt y voir les effets de causes structurelles liées au système socioéconomique national et international. Ce changement de regard débute par notre propre quotidien, notamment dans nos discussions amicales sur l’actualité.

Il est important de développer une vision d’ensemble du bien commun et de la solidarité. Dans une perspective sociale, il n’est pas suffisant de se préoccuper de notre groupe d’appartenance ou de notre profession. La pénurie montre bien que les situations des travailleuses et travailleurs de tous les secteurs sont liées entre elles.

Cette perspective sociale sur le travail n’implique pas que les individus n’ont aucune responsabilité individuelle ni aucune autonomie. À cet égard, envisageons le fait que plusieurs personnes peuvent refuser d’occuper des postes vacants en raison de la faiblesse du salaire offert et de l’indignité des conditions de travail offertes. Il ne faut pas d’abord y voir un signe d’oisiveté ou d’orgueil exacerbé, mais bien le signe d’une appréciation juste, par ces personnes, de leur propre dignité et de la dignité du travail.

Ces pistes d’analyse et d’action concernent directement nos communautés chrétiennes. Il y a quarante ans, le pape Jean-Paul II publiait une lettre encyclique sur le travail humain, à l’occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire de l’encyclique *Rerum Novarum* du pape Léon XIII, qui est un jalon historique de l’enseignement social de l’Église. Dans sa réflexion sur la nécessité des mouvements de solidarité *des travailleuses et travailleurs*, et *avec les travailleuses et travailleurs*, Jean-Paul II écrit : « L’Église est vivement engagée dans cette cause, car elle la considère comme sa mission, son service, et comme un test de sa fidélité au Christ, de manière à être vraiment l’« Église des pauvres ». Et les « *pauvres* » apparaissent sous bien des aspects; ils apparaissent en des lieux divers et à différents moments; ils apparaissent en de nombreux cas comme *un résultat de la violation de la dignité du travail humain*⁹. »

En tant que chrétiennes et chrétiens animés par une spiritualité du travail qui répond à l’appel de l’amour de Dieu et de l’amour du prochain, nous sommes toujours appelés à veiller à ce que la dignité du travail et la dignité de chaque personne soient respectées, en identifiant et en dénonçant les formes nouvelles de pauvreté qui caractérisent notre contexte.

Le 1^{er} mai est l’occasion de renouveler notre engagement en ce sens.

Le conseil Église et Société de l’AECQ est composé de :

M. Frédéric Barriault, Mme Sabrina Di Matteo, Mme Émilie Frémont-Cloutier, Mgr René Guay, Mgr Claude Hamelin, M. Simon Labrecque (secrétaire), Mgr Marc Pelchat (président) et Mme Sasha Valdes.

8. Voir, notamment, les activités du [Réseau d’aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec](#) (RATTMAQ).

9. Jean-Paul II, *Laborem Exercens*, lettre encyclique sur le travail humain, 14 sept. 1981, n° 8.